

# ANNALES DES MINES

FONDÉES EN 1794

ISSN 0295.4397

SÉRIE TRIMESTRIELLE

N° 71 • MARS 2003

## RÉDACTION

### DES ANNALES DES MINES

Conseil Général des Mines  
20, avenue de Ségur - 2<sup>e</sup> étage  
75 353 Paris 07 SP

**Michel Louis LÉVY**,

Rédacteur en chef

**Danièle BARBIER**,

Secrétaire générale

de la rédaction

des Annales des Mines

**Dominique BLANC**,

Secrétaire générale du Comité

de rédaction de Responsabilité

et Environnement

**Danielle DEGORCE**,

**Martine HUET**,

Assistants de la Rédaction

**Marcel CHARBONNIER**,

Assistant de rédaction

## GÉRER & COMPRENDRE

### RÉALISATION

**Manne HÉRON+**,

Conception de la maquette

intérieure

**Studio PLESS**,

Maquette de couverture

**Christine DE CONINCK**,

Iconographe

**Nicolas ROBIN**,

Réalisation

## ABONNEMENTS ET VENTES

Éditions ESKA

12, rue du Quatre-Septembre

75002 Paris

Directeur de publication,

Serge KEBABTCHIEFF

Tél. : 01 42 86 55 73

Fax : 01 42 60 45 35

## TARIFS

Voir encart p. 49-50

## FABRICATION

AGPA Éditions

19, rue du Grand-Moulin

42 029 Saint-Étienne Cédex 1

Tél. : 04 77 43 26 70

Fax : 04 77 41 85 04

## COUVERTURE

Vision de Gunzon, l'architecte

de Cluny : les apôtres Pierre,

Paul et Étienne lui indiquent les

mesures de la nouvelle basi-

lique (miniature ornant une his-

toire de l'abbaye de Cluny, fin

XII<sup>e</sup> s.) Paris, bibliothèque

Nationale de France - Photo

collection Kharbine-Tabapor

## PUBLICITÉ

Espace Conseil et Communication,

44-46, boulevard

Georges Clémenceau

78200 Mantes-la-Jolie

Tél. : 01 30 33 93 57

Fax : 01 30 33 93 58

## TABLE DES ANNONCEURS

Annales des Mines : 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>

de couverture.

# LE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE RÉDACTION DE

# G É R E R COMPRENDRE

## LE CHOIX DES RAPORTEURS

Chaque article est donné, selon la règle du « double aveugle », à au moins deux rapporteurs, membres du comité de rédaction. Le comité fait appel à des évaluateurs extérieurs quand l'analyse d'un article suppose de mobiliser des compétences dont il ne dispose pas.

## LES DÉBATS DU COMITÉ DE RÉDACTION

Le comité se réunit huit fois par an, chaque rapporteur ayant préalablement envoyé son commentaire au président du Comité de Rédaction. C'est le comité de rédaction de *Gérer et Comprendre* qui décide collectivement des positions à prendre sur chaque article. Chaque rapporteur développe son avis, ce qui nourrit un débat quand les rapporteurs divergent. Après débat, une position est prise et signifiée aux auteurs. Il arrive que les désaccords gagnent à être publiquement explicités, soit parce que cela peut faire avancer la connaissance, soit parce que les divergences du comité sont irréductibles. L'article est alors publié avec la critique du rapporteur en désaccord, un droit de réponse étant donné à l'auteur. Ces débats permettent d'affiner progressivement la ligne éditoriale de la revue et d'affermir son identité.

## LES INTERACTIONS ENTRE LES AUTEURS ET LE COMITÉ

Les avis transmis aux auteurs peuvent être classés en quatre catégories :

- **oui car** : l'article est **publié tel quel** et le comité explique à l'auteur en quoi il a apprécié son travail ; il est rare que cette réponse survienne dès la première soumission ;
- **oui mais** : l'article sera publié sous réserve de **modifications plus ou moins substantielles**, soit sur le fond, soit sur la forme ;
- **non, mais** : l'article est refusé, mais une nouvelle version a des chances d'être acceptée moyennant des **modifications substantielles** ; les auteurs peuvent avoir un dialogue avec le président du comité ; cela n'implique toutefois pas une acceptation automatique ;
- **non car** : l'article est **refusé** et l'auteur doit comprendre qu'il n'a pratiquement aucune chance de convaincre le comité, même après réécriture.

*Gérer et Comprendre* peut aussi évaluer les articles écrits en allemand, anglais, espagnol et italien.

## LES CRITÈRES DE REJET

Pour préciser quels articles la revue souhaite publier, le plus simple est d'indiquer ses critères de rejet :

- **DES CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES FONDÉES SUR AUCUNE OBSERVATION OU EXPÉRIMENTATION** : même si *Gérer et Comprendre* déborde de la seule tradition clinique et expérimentale dont elle est née, elle se méfie des considérations théoriques déployées sans confrontation avec les faits. Le plus souvent, les méthodes de validation statistiques laissent sceptique le comité, bien que plusieurs de ses membres (qui ne sont pas les

moins critiques...) aient par ailleurs une large expérience de l'enseignement des méthodes mathématiques et statistiques ;

- **DES DESCRIPTIONS SANS CONCEPTS** ; à l'opposé du cas précédent, c'est ici le défaut de la narration sans structuration théorique qui est visé ;
  - **DES TRAVAUX SANS PRÉCISION DES SOURCES** ; le fait de restituer des observations ou des expériences pose naturellement un problème : le chercheur n'étant ni un observateur invisible, ni un investigateur impassible, il importe de préciser comment ont été effectuées les observations rapportées, cela afin que le lecteur puisse juger par lui-même des perturbations qu'ont pu occasionner les interactions entre l'auteur et le milieu dans lequel il était plongé ;
  - **UN USAGE NORMATIF DES THÉORIES ET DES IDÉES** ; on a longtemps rêvé de lois et de solutions générales en gestion, mais cet espoir ne résiste pas à l'observation ; les articles qui proposent soit des théories implicitement ou explicitement normatives, soit des recettes présentées comme générales sont pratiquement toujours rejetés ;
  - **DES ARTICLES ÉCRITS DANS UN STYLE ABSCONS** ; considérer que les textes savants ne doivent s'adresser qu'aux chercheurs est un travers étrange de la recherche en gestion : c'est pourtant dans le dialogue entre théorie et pratique que naissent le plus souvent les connaissances les plus nouvelles, comme le montrent les dialogues des Lumières, dont les *Annales des mines* portent l'héritage ; mais il faut pour cela que le style soit suffisamment clair et vivant pour encourager la lecture de ceux qui n'ont pas d'enjeux directs de carrière pour lire ; il arrive alors que le comité aide les auteurs pour amender la forme de leurs textes.
- Mais nul papier n'est parfait : ainsi, certains articles publiés pèchent au regard des critères ci-dessus. Mais c'est aussi le travail du comité que de savoir de quels péchés on peut absoudre : Et *Gérer & Comprendre* est toujours attentive à favoriser les pensées vraiment originales, quand bien même elles seraient en délicatesse avec les règles énoncées ci-dessus.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Les articles ne devront pas dépasser les 40 000 signes, espaces compris.

Ils devront nous être adressés par l'internet (de préférence) à l'adresse suivante :

[mberry@paris.ensmp.fr](mailto:mberry@paris.ensmp.fr)

ou par voie postale en triple exemplaire à :

Mme Bernadette DOMINIQUE

École de Paris du Management,

94, boulevard du Montparnasse

75014 PARIS.

Merci de ne laisser dans le corps du texte (soumis au Comité de façon anonyme) aucune indication concernant l'auteur.

Toutes les informations nécessaires aux relations entre le secrétariat du Comité et l'auteur (Titre de l'article, Nom et qualités de l'auteur, coordonnées postales, téléphoniques et Internet, données biographiques éventuelles, etc.) seront rassemblées sur une page séparée jointe à l'envoi.

TÉMOIGNAGE

**4**

DE LA RECHERCHE  
EN GESTION  
AU MANAGEMENT

Entretien avec Bertrand  
COLLOMB, président du  
Groupe Lafarge

mené et mis en forme par Bernard COLASSE  
et Francis PAVÉ

RÉALITÉS  
MÉCONNUES

**14**

THÉORIE DES PROBABILITÉS  
ET PRATIQUES INDUSTRIELLES

Les débuts difficiles du contrôle  
statistique de qualité en France

par Denis BAYART,

DÉBAT

**31**

PARLEZ-VOUS ENGLISH  
OU GLOBISH ?

par Jean-Paul NERRIÈRE

AUTRES TEMPS AUTRES LIEUX

**40**

MONASTÈRES D'ANTAN  
ET ENTREPRISES  
D'AUJOURD'HUI

La gestion des ressources  
humaines à Cluny  
du x<sup>e</sup> au xii<sup>e</sup> siècle

par Jean NIZET

MOSAÏQUE

**51**

UN TEMPLE  
DU DROIT

par Claude RIVELINE

DANS LE SECRET  
DES COMITÉS  
DE DIRECTION

par Hervé LAROCHE

AU PAYS  
DE L'ARGENT-ROI

par Dominique JACQUET

DÉBAT

**55**

ÉCHANGES VIRTUELS : UNE  
QUESTION DE CONFIANCE

Débat animé par Gérard MOATTI et mis en forme  
par Jean-Paul SCHAER

L'ÉPREUVE  
DES FAITS

**60**

LE JUGE, L'ÉCONOMISTE  
ET L'ABONNÉ

par Daniel FIXARI

RÉSUMÉS  
ÉTRANGERS

**72**

ANGLAIS  
ALLEMANDS  
ESPAGNOLS  
ET RUSSES